



COMMUNE DE POURRIERES

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ACHETEUR :

Commune de POURRIERES
HOTEL DE VILLE
Place Jules MICHEL
83910 POURRIERES

Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) de l'acheteur : Commune de POURRIERES.

Objet : **Carrefour giratoire RDN7/RD23 et création d'une aire de covoiturage dénommée « Porte du Var »**

Référence **19 T 04**

Nature : **Travaux**

Mode : **Procédure adaptée**

DESCRIPTION : **Carrefour giratoire RDN7/RD23 et création d'une aire de covoiturage dénommée « Porte du Var »**

FormePrestation divisée en lots : **Oui**

Lot n°1	ROCHE RECONSTITUEE
Lot n°2	AMENAGEMENT PAYSAGER/CREATION AIRE DE COVOITURAGE

Les variantes ne sont pas autorisées.

Durée du contrat - Délai d'exécution

Le délai de validité commence à courir à compter de la lettre de notification du contrat au titulaire.

Les délais d'exécution sont fixés dans le CCAP. Le calendrier prévisionnel d'exécution est fourni dans le présent D.C.E.

Présentation des propositions : Détail au Règlement de Consultation

Sélection des offres : Détail au RC

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation ou document descriptif).

Négociation :

Les candidats sont avertis que la négociation ne peut porter, ni sur l'objet du marché, ni modifier substantiellement les caractéristiques et les conditions d'exécution du marché telles qu'elles sont définies dans les documents de la consultation.

La négociation est conduite dans le respect du principe d'égalité de traitement de tous les candidats. Les solutions proposées ou les informations confidentielles communiquées par un candidat lors de la négociation ne peuvent, sauf son accord, être révélées aux autres candidats par le maître d'ouvrage.

La négociation pourra porter sur les éléments suivants : prix et technique de l'offre.

Après analyse préliminaire des offres, le représentant du maître d'ouvrage pourra engager une phase de négociation avec un ou plusieurs candidats. A noter toutefois que le pouvoir adjudicateur pourra toutefois attribuer le marché sur la base des offres initiales sans engagement de la négociation.

Renseignements dgs@pourrieres.fr
b.duthoy@pourrieres.fr
l.carle@pourrieres.fr

Documents : Règlement de consultation
Dossier de Consultation des Entreprises

Offres : Remise des offres le lundi 09 décembre à 12h00.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée: Euro.

Dépôt : Offres à remettre via la plate forme www.marches-securises.fr

Renseignements complémentaires

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulon

5 rue Racine

83041 Toulon Cedex 9

Tél : 04 94 42 79 30 - Fax : 04 94 42 79 89

greffe.ta-toulon@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Cf.le greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus.

Envoi le mardi 05 novembre 2019 à la publication